



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 décembre 2013 — N° 102

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Cardin (Sherbrooke) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire de l'école LaRocque.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de L'Essentiel et de la Conférence Sainte-Gertrude de la Saint-Vincent de Paul.

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Reflet économique.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration concernant la collecte de denrées du NDG Food Depot.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant le défi des administrateurs de SOS Dépannage.

5 décembre 2013

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental (ALPABEM).

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant *Noël dans le parc*, une tradition dans Mercier.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles de l'arrondissement des Rivières.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de féliciter les Ratons-Draveurs de Maniwaki, récipiendaires des prix David.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant Inter-Loge qui célèbre 35 ans de réussite.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre un dernier hommage à M. Bertrand Berger.

À 9 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

5 décembre 2013

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 70 Loi modifiant la Loi sur les mines

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 70.

Dépôts de documents

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Le rapport sur l'application de la Loi sur les coopératives de services financiers.
(Dépôt n° 1422-20131205)

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

L'évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec de la Régie des rentes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012.
(Dépôt n° 1423-20131205)

5 décembre 2013

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le plan stratégique 2013-2016 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

(Dépôt n° 1424-20131205)

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

(Dépôt n° 1425-20131205)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill, pour les exercices financiers terminés les 31 mai 2012 et 31 mai 2013.

(Dépôt n° 1426-20131205)

Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le plan stratégique 2012-2016 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

(Dépôt n° 1427-20131205)

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

(Dépôt n° 1428-20131205)

5 décembre 2013

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 30 octobre 2013 par Mme St-Laurent (Montmorency) concernant la construction d'une surface synthétique multisports à l'école de la Courvilloise.

(Dépôt n° 1429-20131205)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 4 décembre 2013, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1430-20131205)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 4 décembre 2013, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de Sherbrooke. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1431-20131205)

Le rapport est adopté.

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 24 octobre 2013, a procédé à l'étude du plan stratégique 2012-2016 et à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec). La Commission s'est également réunie en séances de travail les 13 juin et 24 octobre 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient 3 recommandations.

(Dépôt n° 1432-20131205)

5 décembre 2013

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 259 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abandon des projets d'oléoducs et la promotion des énergies vertes.
(Dépôt n° 1433-20131205)

M. Richer (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 258 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la montée de l'Église et du chemin de la Rivière-du-Nord, à Saint-Colomban.
(Dépôt n° 1434-20131205)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 365 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abandon des projets d'oléoducs et la promotion des énergies vertes.
(Dépôt n° 1435-20131205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, M. Iracà (Papineau), Mme Trudel (Charlesbourg), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la participation de 700 athlètes québécois lors de la tenue des Jeux d'été 2013 d'Olympiques spéciaux Québec, du 4 au 7 juillet dernier, et que l'Assemblée nationale rende hommage à tous les médaillés qui se sont taillés une place pour les Jeux d'été 2014 d'Olympiques spéciaux Canada, qui auront lieu à Vancouver.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, Mme St-Laurent (Montmorency), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des droits de l'homme qui aura lieu le 10 décembre prochain et le 20^e anniversaire d'existence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme;

QU'elle incite la population québécoise à poursuivre la réflexion collective pour l'amélioration de la dignité, de la liberté et des droits de la personne;

QU'elle invite les élu(e)s des milieux municipaux, provinciaux et les acteurs des milieux sociaux à défendre et à promouvoir des mesures visant à mieux protéger les droits de la personne.

5 décembre 2013

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Dubé (Lévis) présente une motion concernant le plan d'action sur les régimes de retraite; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

À 11 h 33, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 41.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n°28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des auditions tenues dans le cadre du mandat visant à étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé *Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge*;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'organiser les consultations particulières au sujet de l'utilisation inappropriée de fonds publics par Tourisme Montréal;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de déterminer les conclusions et recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières tenues dans le cadre du mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et d'organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en Centre d'hébergement et de soins de longue durée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, propose que le projet de loi n° 64, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 64 est adopté.

À 12 h 10, à la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 21.

Adoption

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

5 décembre 2013

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, proposant que le projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 45 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Cardin (Sherbrooke) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption

M. Cardin (Sherbrooke) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, soit adopté.

5 décembre 2013

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 211 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Vallières (Richmond) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Adoption

Mme Vallières (Richmond) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Windsor, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 20 novembre 2013, a procédé à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques. Le rapport contient deux recommandations.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 51 minutes 18 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 6 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

5 décembre 2013

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Dubé (Lévis) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

À 18 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques qui, le 20 novembre 2013, a procédé à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 6 décembre 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

5 décembre 2013

À 19 h 42, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 décembre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON